

Canoë Kayak

Découverte guidée de la Venise Verte



Au départ du coeur même du Marais Poitevin, loin de l'agitation touristique, vous découvrirez une zone préservée et paisible où la faune et la flore y sont bien installées. Il faudra y être discret pour la sauvegarder ! Cette demi-journée au milieu du Marais Poitevin apportera fraîcheur et bonne humeur. L'itinéraire varié alternant canaux, conches et rivières permettra de pratiquer facilement l'activité. Votre guide assurera la sortie et vous contera l'histoire de ce lieu sauvegardé.

Inclus:

- Canoë ou kayak
- Gilet
- Pagaie
- Bidon étanche
- Encadrement

Non inclus:

- Protections(solaire, sanitaire)
- Serviette
- Encas et eau
- Vêtements de rechange

Précisions:

- Départ assuré: 2 personnes
- Lieux: Taugon; La Ronde;
La Grève s/ le Mignon; Le Lidon
- Inscription: Jusqu'à la veille 18h

Horaires: 10h à 12h30
14h à 16h30

Informations:

- Tarif: 35 € / pers
- Dates: Tous les Lundi /
Mercredi / Vendredi / Samedi et
Dimanche
- Nombre de participants: 12 max
- Age minimum: 7 ans
accompagné

- Règlement: Chèque, espèces,
virement

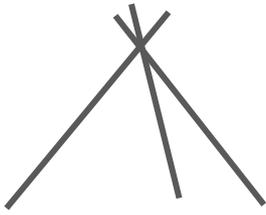
IBAN: FR76 1940 6000 0367 1713 9458 609
AGRIFRPP894

Votre Guide:

Julien DENIMAL des projets
Natur'All Treks & Expéditions

Réservation:

Tél: 06.44.15.73.08
@: equipe.naturall@gmail.fr
Web: www.team-naturall.com



Recommandations Sanitaires

Covid-19



NATUR'ALL TREKS & EXPÉDITIONS est affilié à la FFCAM (Fédération des Clubs Alpins de Montagne) et suit scrupuleusement l'application des règles pour la reprise des activités de plein air qui regroupe des structures tels que l'UCPA, LA COMPAGNIE DES GUIDES DE MONTAGNES, L'ÉCOLE DE SKI...

Concernant les mesures et protocole sanitaire elles sont simple:

- Chaque personne participant à l'animation suivra le briefing et protocole sécurité du Guide ou Skipper professionnel du projet NATUR'ALL TREKS & EXPÉDITIONS.
- Faire preuve de bon sens et écouter et respecter les consignes de sécurité donnés par le Guide ou le Skipper.
- Se munir d'un masque de protection (nez / bouche).
- Se munir d'un savon bio-dégradable ou solution hydroalcoolique.
- Distanciation physique. 1,5 m entre deux personnes / 5 m lors d'activité physique modéré / 10 m lors d'activité physique intense.
- Le matériel collectif et désinfecté en intégralité par l'organisateur après chaque séance.
- Le matériel individuel et désinfecté en intégralité par l'organisateur après chaque séance..
- Le matériel individuel reste propre à la personne durant toute l'activité (pas d'échange).
- Masque obligatoire dans les lieux intérieur (tipi / cabine bateau / transport).
- Se munir de son propre sac, gourde et vêtement et moyens de protection.

PRIVILÉGIER LES SITES À PROXIMITÉ ACCESSIBLES EN MOBILITÉ DOUCE, INDIVIDUELLE ET NON MOTORISÉE.
Suivre les directives gouvernementales en matière de transports lorsque les accès ne peuvent se faire qu'avec des moyens motorisés.

Choisir des SITES DE FAIBLE AFFLUENCE.

Plus que jamais, les pratiquants sont incités à S'ENGAGER DANS DES ITINÉRAIRES EN DEÇA DE LEUR NIVEAU ET À AUGMENTER LEUR MARGE DE SÉCURITÉ.

REPRISE PROGRESSIVE ET RAISONNABLE des activités physiques à la journée, tant que les campings, gîtes et refuges sont fermés au public.

RECOMMANDATIONS MONTAGNE
Fiche correspondant au guide sanitaire du ministère des sports du 11 mai 2020

Les pratiquants sont incités à S'ENGAGER DANS DES ITINÉRAIRES EN DEÇA DE LEUR NIVEAU.

ADAPTER SES HORAIRES afin de limiter les interactions entre pratiquants.

PAS DE PRATIQUE SPORTIVE SI ON EST MALADE et/ou si on présente des signes liés au covid-19

COMPLÉTER LA TROUSSE DE PREMIER SECOURS AVEC UN "KIT COVID 19" (masques, gel ou savon, gants jetables).

C'EST CHACUN LE SIEN

Plus que jamais, NE LAISSER AUCUN DÉCHET SUR LES SITES DE PRATIQUE.

PRIVILÉGIER LE MATÉRIEL INDIVIDUEL que ce soit pour les collations, hydratation et le matériel technique.

100 km

8-10 10-12 12-14 14-18

GEL SAVON

ITINÉRAIRE FACILE

PERSO

fédération française des clubs alpins et de montagne